



# Fiche signalétique

Date d'émission : 25-mai-2017

Date de révision : 07-juin-2018

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Coliseum Low VOC Sanding Sealer

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5187-CA-FR

Code du produit 5187  
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1263

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Scellant de ponçage

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

#### United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.  
2700 Wagner Place  
Maryland Heights, MO 63043 USA  
1-314-291-1900

### 24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Transparent Liquide ambre clair État physique Liquide

Odeur Esprits minéraux

### Classification

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage****Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut induire des anomalies génétiques

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / .? / antidéflagrant

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Stoddard solvent	8052-41-3	10-30	-	-
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	10-30	-	-
Light aliphatic solvent naphtha	64742-48-9	10-30	-	-
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	64742-47-8	1-5	-	-
Xylene	1330-20-7	0.1-1	-	-
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.1-1	-	-

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

#### Symptômes et effets les plus importants

<b>Symptômes</b>	Peut être nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
------------------	---

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser du CO <sub>2</sub> , une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Non déterminé.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Liquide et vapeurs inflammables. Les produits de combustion peuvent être toxiques.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Utilisez des appareils antidéflagrants.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Stoddard solvent 8052-41-3	TWA: 100 ppm TWA: 572 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 290 mg/m <sup>3</sup> STEL: 580 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8		TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> Skin		
Zirconium Carboxylate 22464-99-9	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>
Xylene 1330-20-7	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Transparent Liquide ambre clair
<b>Couleur</b>	lumière ambre
<b>Odeur</b>	Esprits minéraux
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	139 °C / 282 °F	
Point d'éclair	40.5 °C / 105 °F	
Taux d'évaporation	0.6	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquid - not applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	6.0%	

<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	1.0%
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Densité relative</b>	0.91
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non déterminé
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir hors de portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut être nocif par contact cutané.
<b>Inhalation</b>	Ne pas inhaler.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

**Mesures numériques de la toxicité**

Non déterminé

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Octamethylcyclotetrasiloxane 556-67-2	= 1540 mg/kg ( Rat )	= 794 µL/kg ( Rabbit )	= 36 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Light aliphatic solvent naphtha 64742-48-9	> 6000 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	> 8500 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Hydrophobic Fumed Silica 68611-44-9	> 5000 mg/kg ( Rat )	-	= 0.45 mg/L ( Rat ) 4 h
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.2 mg/L ( Rat ) 4 h
Xylene 1330-20-7	= 3500 mg/kg ( Rat )	> 4350 mg/kg ( Rabbit ) > 1700 mg/kg ( Rabbit )	= 29.08 mg/L ( Rat ) 4 h = 5000 ppm ( Rat ) 4 h
Methyl ethyl ketoxime 96-29-7	= 930 mg/kg ( Rat )	1000 - 1800 mg/kg ( Rabbit )	> 4800 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Isobutyl Isobutyrate 97-85-8	= 12800 mg/kg ( Rat )	> 8600 mg/kg ( Rabbit )	= 5000 ppm ( Rat ) 6 h

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**                      Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**                      Peut induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité**                      Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Xylene 1330-20-7	-	Group 3	-	-

**Légende****CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

**Toxicité pour la reproduction**                      Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition répétée**                      Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration**                      Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**                      Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**Persistance/Dégradabilité**                      Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                      Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**                      .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Octamethylcyclotetrasiloxane 556-67-2	5.1
Xylene 1330-20-7	2.77 - 3.15
Methyl ethyl ketoxime 96-29-7	0.65

**Autres effets nocifs**                      Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                      Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque**                                      S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

#### DOT

N° ID/ONU                                      UN1263  
 Nom officiel d'expédition                      Peinture  
 Classe de danger                                      3  
 Groupe d'emballage                                      III

#### TMD

N° ID/ONU                                      UN1263  
 Nom officiel d'expédition                      Peinture  
 Classe de danger                                      3  
 Groupe d'emballage                                      III

#### IATA

N° ID/ONU                                      UN1263  
 Nom officiel d'expédition                      Peinture  
 Classe de danger                                      3  
 Groupe d'emballage                                      III

#### IMDG

N° ID/ONU                                      UN1263  
 Nom officiel d'expédition                      Peinture  
 Classe de danger                                      3  
 Groupe d'emballage                                      III

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux



**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Stoddard solvent	X	X	X		X	X	X	X
Octamethylcyclotetrasiloxane	X	X	X	X	X	X	X	X
Light aliphatic solvent naphtha	X	X	X		X	X	X	X
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	X	X	X		X	X	X	X
Xylene	X	X	X	X	X	X	X	X
Methyl ethyl ketoxime	X	X	X	X	X	X	X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> déterminé	Non	<b>Instabilité</b> déterminé	Non	<b>Dangers particuliers</b> Non déterminé
<u>HMIS</u>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> déterminé	Non	<b>Dangers physiques</b> Non déterminé		<b>Protection individuelle</b> Non déterminé

### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
<b>Date d'émission :</b>	25-mai-2017

**Date de révision :** 07-juin-2018

**Note de révision:** Format canadien.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**